



Paris, le 4 décembre 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Internaliser les compétences au sein de l'État : la DITP a rénové le Campus de la transformation publique, un centre de ressources et de formation au service des agents publics

En application d'une décision du comité interministériel de la transformation publique (CITP) de mai 2023, la direction interministérielle de la transformation publique a renforcé son Campus de la transformation publique pour mettre à disposition des agents publics des formations et des ressources utiles pour leur conduite des projets de transformation. Le Campus met également en relation les administrations avec plus de 1 300 experts et les 130 laboratoires d'innovation publique pour qu'ils puissent obtenir l'appui de compétences et d'expertises internes. Le campus de la transformation publique concourt ainsi à la réinternalisation des compétences engagées depuis 2022 par le Gouvernement



Des formations qualifiantes et opérationnelles pour tous les agents publics

Pour lancer [le Campus](#), la [DITP](#) s'appuie à la fois sur un réseau de 1 300 experts et de 130 laboratoires d'innovation publique mais aussi sur son expérience en matière de formation avec déjà plus de 260 000 heures de formations réalisées pour 55 000 agents depuis 2023.

Les formations du Campus sont disponibles sur le site modernisation.gouv.fr. Elles sont accessibles en ligne également sur Mentor pour les agents de l'État. Les formations en présentiel sont dispensées au « Lieu » de la transformation publique ou dans les régions. Le catalogue de formation du Campus regroupe aujourd'hui 19 formations.

Des formations certifiantes

- [Excellence opérationnelle](#) conçue par la DITP et Centrale Supélec
- Co-développement
- Facilitation

Des formations opérationnelles pour sécuriser la réussite des projets de transformation, dont :

- Déployer Services Publics +
- Refondre un processus
- Piloter par l'impact et les résultats
- Mobiliser les méthodes et outils du conseil pour les projets publics
- Améliorer un parcours usager
- Conduire une réorganisation
- Prévention des incivilités

Des formations pour s'initier et développer le recours aux méthodes innovantes, dont

- [Sciences comportementales](#)
- [Design de service](#)
- [Participation citoyenne](#)

Plus de 50 outils clés en main et guides pratiques

Des outils sont mis à disposition des agents comme la [mallette de la transformation managériale](#), la boîte à outils **Services Publics+ pour améliorer la qualité et l'efficacité des services**. Des supports sur des thématiques spécifiques sont également référencés, à l'image du [guide d'assistance à maîtrise d'usage](#), véritable mode d'emploi basé sur l'expertise du design de service pour partager méthodes et outils au profit de tous les acteurs impliqués dans la **conception de bâtiments publics**.

L'accès à plus de 1 300 experts et à 131 laboratoires d'innovation publique

Aujourd'hui, la DITP anime des réseaux de 500 facilitateurs en intelligence collective, 400 animateurs en codéveloppement, 100 designers publics, et 300 coachs ainsi que les 131 laboratoires d'innovation publique. Le Campus vous met en relation avec ses experts grâce à la plateforme en ligne sur le site de la DITP.

La direction interministérielle de la transformation publique (DITP) pilote le programme de transformation publique défini par le Gouvernement pour une action publique plus proche, plus simple et plus efficace.

Elle coordonne et appuie l'action des administrations autour de cinq objectifs :

- diriger l'action publique par les résultats ;
- territorialiser l'action publique ;
- simplifier la vie des Français et des agents publics ;
- assurer l'accès à des services publics de qualité ;
- accroître l'efficacité de l'action publique.

Deux tiers de ses équipes sont dédiés à l'accompagnement des administrations dans leur transformation (Agence de conseil interne de l'Etat, Laboratoires d'innovation publique, Campus de la transformation publique, Centre interministériel de la participation citoyenne, Fonds pour la transformation de l'action publique...).

Contact Presse DITP : Caroline Marcel Orzechowski – presse.ditp@modernisation.gouv.fr - 06 40 67 33 62

